

**Le Maire de CHARRON**

**Vu** le code de la route et notamment ses articles R 411-25 (signalisation) et 411 – 8 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils généraux et des Maires),

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 6 novembre 1992,

**Vu** la déclaration d'intention de commencement des travaux déposée le 8 février 2023 par ENEDIS Services – affaire suivie par Mr M.BERNADET – 14 rue Marcel Paul – BP 516 – 17021 LA ROCHELLE CEDEX pour un Raccordement Producteur – 25 rue de la Serpentine à CHARRON (17230).

Les dits travaux seront pris en charge par l'entreprise – ALLEZ et CIE – 4 avenue André Dulin – 17301 ROCHEFORT CEDEX

**Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement des véhicules 25 rue de la Serpentine afin de réaliser le raccordement producteur.

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : du Mercredi 1<sup>er</sup> Mars 2023 au Vendredi 17 mars 2023 inclus, l'autorisation est donnée à ALLEZ et CIE de réaliser les dits travaux mentionnés ci-dessus 25 rue de la Serpentine.

**Article 2** : pendant les travaux le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier.

**Article 3** : La circulation ne sera pas impactée par les travaux mentionnés ci-dessus.

**Article 4** : la remise en état de la chaussée, des trottoirs et des bas-côtés est impérative.

**Article 5** : ALLEZ et CIE assurera la signalisation réglementaire du chantier et sa maintenance de jour comme de nuit, ainsi que la pose des panneaux indiquant la nature des travaux, le nom de l'établissement et son siège social.

**Article 6** :

- La Directrice Générale Des Services,
- L'Entreprise ENEDIS Services et ALLEZ et CIE,
- La Gendarmerie Nationale,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à l'entreprise ENEDIS Services et ALLEZ et CIE et à la Gendarmerie.

Fait à CHARRON, le 16 février 2023  
P/Le Maire,  
L'Adjoint délégué,

